



ALERTE PRESSE
Paris, le 17 juillet 2019

La ratification du CETA suffira-t-elle à ouvrir le marché canadien des télécoms ?

Déjà ratifié par 13 états européens, le CETA est soumis aujourd'hui au vote du Parlement français. Sa ratification définitive permettra-t-elle une entrée sur le territoire canadien des Opérateurs Mobiles Virtuels (MVNO) européens, tels que Transatel ? Une opportunité, non seulement pour le marché de l'Internet des Objets européen, mais aussi pour l'industrie canadienne, voire étatsunienne.

Par l'application de mesures protectionnistes, les opérateurs mobiles canadiens entravent l'entrée des MVNOs étrangers sur leur marché, en particulier dans le secteur de l'Internet des Objets et de la voiture connectée. En bloquant l'accès à ces acteurs, essentiels au déploiement de solutions de connectivité mondiales et innovantes, les opérateurs mobiles canadiens nuisent même potentiellement à la compétitivité et à la santé de l'industrie de leur pays.

La connectivité est l'élément clé qui permet à tout fabricant d'objets ou constructeur automobile de développer des services à valeur ajoutée. Ceux-ci agrémentent l'usage du produit en répondant aux attentes des consommateurs. Les services de connectivité, souvent accessibles par l'intermédiaire d'applications dédiées, se révèlent aujourd'hui déterminants dans les décisions d'achat. En fermant l'accès à leur marché, les opérateurs mobiles canadiens limitent de facto le déploiement d'objets ou de voitures connectées sur leur territoire, et plus largement, en Amérique du Nord.

Jusqu'à présent, les autorités canadiennes n'ont pas cherché à réguler leur marché des télécoms en vue de favoriser la concurrence par l'entrée de MVNOs étrangers. Ce n'est qu'en mai 2019 que le CRTC, le régulateur des télécommunications canadien, a engagé une consultation à ce sujet, soit dix ans après la majorité des pays de l'Union Européenne.

Mais le CETA, même ratifié, pourra être contourné par les opérateurs canadiens tant que le CRTC ne régule pas son marché en faveur de l'entrée des MVNOs étrangers. Dans cette attente, tout acteur européen souhaitant se développer au Canada n'aura d'autre issue que de lancer des procédures d'arbitrage, une par opérateur.

« Les télécommunications canadiennes souffrent d'un dysfonctionnement concurrentiel » dénonce Jacques Bonifay, fondateur de Transatel, également Président de MVNO Europe et d'Alternative Télécom. *« La posture adoptée par les opérateurs mobiles canadiens verrouille littéralement, pour nous opérateurs européens, le marché nord-américain. Les marchés canadiens et étatsuniens forment un tout. Sans accès au marché canadien, toute offre globale nord-américaine est rendue caduque. Nous espérons que le CETA, une fois ratifié, permettra d'ouvrir le Canada aux opérateurs européens, et, pourquoi pas, de conduire vers la création d'un marché canado-européen des télécoms. »* conclut Jacques Bonifay.

Partenaire de grands noms de l'aviation (Airbus), de constructeurs automobiles (Jaguar Land Rover, Fiat Chrysler Automobiles), de fabricants de PCs et tablettes (Microsoft, Asus, VAIO, Acer), de sociétés industrielles (Worldline), Transatel est précurseur dans l'Internet des Objets. La société a très tôt été confrontée et a su répondre aux exigences de multi-territorialité de ses clients, sociétés multinationales : Transatel propose des solutions de connectivité opérationnelles dans plus de 150 pays et destinations.

A propos de Transatel

Aujourd'hui membre du groupe NTT, l'une des entreprises de télécommunications les plus importantes du monde, Transatel propose une solution inégalée de connectivité cellulaire mondiale, sécurisée et compatible avec l'eSIM, dédiée à l'Internet des Objets. Depuis sa création en 2000, la société a lancé plus de 170 MVNOs (opérateurs de réseaux mobiles virtuels), faisant de Transatel le leader européen des MVNE/A (facilitateur/agrégateur de réseaux mobiles virtuels). Ayant développé une expertise dans le domaine du Machine-to-Machine, la société ensuite a naturellement évolué vers l'Internet des Objets, où elle s'adresse à trois segments en particulier : le véhicule connecté, les tablettes et PC, et l'industrie 4.0. Pour en savoir plus sur Transatel, veuillez-vous rendre sur : www.transatel.com

Pour plus d'information, veuillez contacter :

A+ Conseils

Christelle ALAMICHEL

+33 (0)1 44 18 65 58

33 (0)6 31 09 03 83

christelle@aplusconseils.com